

Formation SSIAP 2 (Service Sécurité Incendie Assistance aux Personnes Niveau 2)

Mis à jour le 27 janvier 2023

Conditions d'entrée et prérequis

- Être titulaire du SST ou du PSC1 PSE1 ou CFAPSE en cours de validité pour l'examen SSIAP2,
- Être agent de sécurité / Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail,
- Être capable de retranscrire une anomalie sur une main courante;

Public visé

Toute personnes souhaitant obtenir le SSIAP 2 (salarié, demandeur d'emploi, individuel payant).

Rythme

Temps plein

Durée en centre

77 heures

Validation

Délivrance du Diplôme SSIAP 2.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives (QCM et Ronde) se voient délivrer un diplôme SSIAP 2 valable 36 mois.

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

Dans la continuité de la formation SSIAP 1, il s'agit de former des agents SSIAP 2, afin qu'ils puissent occuper la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (outils de gestion et de management d'une équipe, manipulation des SSI, dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail, rôle du chef de poste central de sécurité).

Préparer les participants aux épreuves d'évaluation prévues dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2005.

Contenu

- Rôles et missions du chef d'équipe,
- Manipulation des systèmes de sécurité incendie,
- Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie,
- Chef du poste central de sécurité en situation de crise,
- Révisions & Examen.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques /Démonstrations – Exercices pratiques /Ronde – Manipulation des extincteurs – 1 memento de fin de stage remis à chaque stagiaire –

Le GRETA-CFA fourni le matériel et les équipements de protection individuelle.

Profil des intervenants

Formateurs professionnels SSIAP 2 et 3, habitués à un public d'adultes.

Délais et modalités d'accès

La formation est accessible à tout moment, sur simple demande et au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers CS 34218
54042 NANCY Cedex
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00
- Numéro d'activité : 4154P000154
- Date d'obtention : 01/04/1983